

BORDEAUX MÉTROPOLE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE BORDEAUX MÉTROPOLE

**Séance du 25 septembre 2015
(convocation du 18 septembre 2015)**

Aujourd'hui, Vendredi Vingt-Cinq Septembre Deux Mil Quinze à 09 Heures 30, le Conseil de Bordeaux Métropole s'est réuni dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain JUPPÉ, Président de BORDEAUX MÉTROPOLE.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

M. JUPPÉ Alain, M. ANZIANI Alain, M. CAZABONNE Alain, M. DUPRAT Christophe, Mme BOST Christine, M. LABARDIN Michel, M. BOBET Patrick, M. RAYNAL Franck, M. MANGON Jacques, M. MAMERE Noël, M. PUJOL Patrick, Mme JACQUET Anne-Lise, Mme MELLIER Claude, Mme VERSEPUY Agnès, M. DUCHENE Michel, M. TOUZEAU Jean, Mme WALRYCK Anne, M. ALCALA Dominique, Mme DE FRANÇOIS Béatrice, Mme FERREIRA Véronique, M. HÉRITIÉ Michel, Mme KISS Andréa, M. PUYOBRAU Jean-Jacques, M. SUBRENAT Kévin, M. TURBY Alain, M. TURON Jean-Pierre, M. VERNEJOU Michel, Mme ZAMBON Josiane, Mme AJON Emmanuelle, M. AOUIZERATE Erick, Mme BEAULIEU Léna, Mme BERNARD Maribel, Mme BLEIN Odile, M. BONNIN Jean-Jacques, Mme BOUDINEAU Isabelle, M. BOURROUILH-PAREGE Guillaume, M. BOUTEYRE Jacques, Mme BOUTHEAU Marie-Christine, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, Mme CALMELS Virginie, Mme CASSOU-SCHOTTE Sylvie, M. CAZABONNE Didier, Mme CHABBAT Chantal, M. CHAUSSET Gérard, Mme CHAZAL Solène, Mme COLLET Brigitte, M. COLOMBIER Jacques, Mme CUNY Emmanuelle, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie, Mme DELAUNAY Michèle, M. DELAUX Stéphan, M. DELLU Arnaud, Mme DESSERTINE Laurence, M. DUBOS Gérard, Mme FAORO Michèle, M. FELTESSE Vincent, M. FEUGAS Jean-Claude, M. FLORIAN Nicolas, Mme FORZY-RAFFARD Florence, M. FRAILE MARTIN Philippe, Mme FRONZES Magali, M. GARRIGUES Guillaume, M. GUICHARD Max, M. GUICHOUX Jacques, M. HICKEL Daniel, M. HURMIC Pierre, Mme IRIART Dominique, M. JUNCA Bernard, Mme LACUEY Conchita, Mme LAPLACE Frédérique, M. LE ROUX Bernard, Mme LEMAIRE Anne-Marie, M. LOTHAIRE Pierre, Mme LOUNICI Zeineb, Mme MACERON-CAZENAVE Emilie, M. MARTIN Éric, M. NJIKAM MOULIOM Pierre De Gaétan, Mme PEYRE Christine, Mme PIAZZA Arielle, M. POIGNONEC Michel, Mme POUSTYNNIKOFF Dominique, M. RAUTUREAU Benoit, Mme RECALDE Marie, M. ROBERT Fabien, M. ROSSIGNOL PUECH Clément, Mme ROUX-LABAT Karine, Mme TOURNEPICHE Anne-Marie, M. TOURNERIE Serge, Mme TOUTON Elizabeth, M. TRIJOULET Thierry, Mme VILLANOVE Marie-Hélène.

EXCUSÉS AYANT DONNÉ PROCURATION :

M. JUPPÉ Alain à M. CAZABONNE Alain à partir de 13h20
M. DUPRAT Christophe à M. DUCHENE Michel à partir de 11h35
M. LABARDIN Michel à Mme TOUTON Elisabeth à partir de 13h30
M. DAVID Alain à M. HÉRITIÉ Michel
M. RAYNAL Franck à M. MARTIN Éric à partir de 9h50
M. MANGON Jacques à Mme IRIART Dominique à partir de 13h05
Mme VERSEPUY Agnès à Mme PIAZZA Arielle jusqu'à 10h45 et à partir de 12h20
Mme TERRAZA Brigitte à M. BOURROUILH-PAREGE Guillaume
M. COLES Max à M. SUBRENAT Kévin
M. TURBY Alain à Mme JACQUET Anne-Lise à partir de 12h
Mme AJON Emmanuelle à Mme DELAUNAY Michèle à partir de 12h30
M. AOUIZERATE Erick à M. GARRIGUES Guillaume à partir de 13h05
Mme BOUTHEAU Marie-Christine à Mme CASSOU-SCHOTTE Sylvie à partir de 12h10
Mme CALMELS Virginie à M. ALCALA Dominique à partir de 12h30
Mme CAZALET Anne-Marie à M. CAZABONNE Didier
Mme CHAZAL Solène à Mme MACERON-CAZENAVE Emilie à partir de 12h40
Mme COLLET Brigitte à Mme WALRYCK Anne à partir de 13h20
M. DAVID Jean-Louis à M. LOTHAIRE Pierre à partir de 13h20
M. DAVID Yohan à Mme BREZILLON Anne à partir de 12h30

M. DELAUX Stéphan à M. BONNIN Jean-Jacques à partir de 12h15
Mme DESSERTINE Laurence à Mme ROUX-LABAT Karine à partir de 10h
M. FETOUH Marik à Mme VILLANOVE Marie-Hélène
M. FLORIAN Nicolas à M. BOBET Patrick à partir de 10h40
Mme FORZY-RAFFARD Florence à M. HICKEL Daniel à partir de 12h55
Mme FRONZES Magali à M. FRAILE-MARTIN Philippe de 10h à 11h30
M. GUYOMARC'H Jean-Pierre à M. BRUGERE Nicolas
M. HURMIC Pierre à M. ROSSIGNOL-PUECH Clément à partir de 13h35
Mme JARDINE Martine à M. DELLU Arnaud
Mme LACUEY Conchita à M. PUYOBRAU Jean-Jacques à partir de 12h30
M. LE ROUX Bernard à M. TOURNERIE Serge à partir de 12h40
Mme LEMAIRE Anne-Marie à Mme LAPLACE Frédérique à partir de 13h35
Mme LOUNICI Zeineb à Mme POUSTYNNIKOFF Dominique jusqu'à 10h15
M. MILLET Thierry à Mme PEYRE Christine
M. PADIE Jacques à M. GUICHARD Max
M. RAUTUREAU Benoît à M. PUJOL Patrick à partir de 12h05
Mme RECALDE Marie à M. ANZIANI Alain de 9h50 à 10h20 et à partir de 12h30
M. ROBERT Fabien à M. JUNCA Bernard à partir de 10h30
M. SILVESTRE Alain à Mme BERNARD Maribel
Mme THIEBAULT Gladys à Mme CHABBAT Chantal
M. TRIJOULET Thierry à Mme FERREIRA Véronique à partir de 12h20

EXCUSÉS :

M. MAMERE Noël à partir de 11h20
M. CHAUSSET Gérard à partir de 13h30
M. COLOMBIER Jacques à partir de 11h35

LA SÉANCE EST OUVERTE

**Fourniture de matériel de signalisation de direction - Appel d'offres ouvert -
Autorisation de signature du marché**

Monsieur PUJOL présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Bordeaux Métropole, dans le cadre de ses compétences, met en œuvre et entretient le matériel de signalisation de direction sur le territoire de la Métropole.

Afin d'assurer la fourniture des panneaux de jalonnement, de leurs supports et fixations, des potences, portiques et hauts mâts, et des Relais d'information service (RIS), il est apparu opportun, conformément à l'article 77 du code des marchés publics, de regrouper tous les besoins à l'intérieur de marchés de type à bons de commandes, le nombre et la fréquence de ces besoins ne pouvant être définis précisément à l'avance.

Un appel d'offres ouvert a été lancé, prévu en 3 lots décomposés comme suit :

Lot	Désignation	Montant en euros H.T.	
		Mini annuel	Maxi annuel
1	Fourniture de matériel de jalonnement	400 000,00	2 000 000,00
2	Fourniture de portiques, potences et hauts mâts	Pas de seuil mini	150 000,00
3	Fourniture de Relais information service (RIS)	Pas de seuil mini	200 000,00

Il est proposé, à la signature de Monsieur le Président, de statuer sur le lot n° 1.
Les lots 2 et 3 seront attribués ultérieurement.

Ces marchés à intervenir seront exécutés sous forme de marchés à bons de commande pour une période initiale de 1 an à compter de la notification des marchés. Ils peuvent être reconduits par périodes successives de 1 an pour une durée maximale de 3 ans. Le montant global maximum du lot n° 1 s'élève à 8 000 000,00 € HT sur quatre ans. La dépense résultant des opérations concernées par ces marchés sera imputée sur les crédits ouverts au budget concerné des exercices 2015, 2016, 2017, 2018 et 2019 :

- Article 2315 - Chapitre 23 - Fonction 821
- Article 60633 - Chapitre 011 - Fonction 821
- et autres natures analytiques et entité financière (budget principal et budgets annexes) concernées.

À l'issue de cette procédure, la commission d'appel d'offres réunie le 3 septembre 2015 a décidé d'attribuer le marché correspondant :

- Lot 1 à l'entreprise Sud Ouest Signalisation pour un montant de 169 062,76 € HT.

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir, si tel est votre avis, adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Bordeaux Métropole,

VU le code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L5211-1, L5217-2 et L5217-4 ;

VU le code des marchés publics et, notamment, ses articles 33 alinéa 3, 57 à 59 et 77 pour lancer une mise en concurrence sous la forme d'un appel d'offres ouvert ;

VU la décision de la commission d'appel d'offres du 3 septembre 2015 attribuant les marchés du lot 1 à la société Sud Ouest Signalisation ;

VU les documents de la consultation et les pièces du marché mis à la disposition des élus de Bordeaux Métropole, en application des articles L2121-12 et L2121-13 du code général des collectivités territoriales, à l'hôtel de la Métropole à la direction de la commande publique ;

ENTENDU le rapport de présentation,

CONSIDÉRANT

Que, dans le cadre de ses compétences, Bordeaux Métropole doit mettre en œuvre et entretenir le matériel de signalisation de direction sur son territoire ;

Que, par sa décision en date du 3 septembre 2015, la commission d'appel d'offres a attribué le marché portant sur la fourniture de matériel de signalisation de direction :

- Lot 1 à l'entreprise Sud Ouest Signalisation ;

Qu'il y a lieu d'autoriser Monsieur le Président à signer le marché avec cette entreprise ;

DÉCIDE

Article 1 :

Monsieur le Président est autorisé à signer le marché "Fourniture de matériel de signalisation de direction" avec :

- Lot 1, l'entreprise Sud Ouest Signalisation qui a émis l'offre économiquement la plus avantageuse, pour un montant estimatif de 169 062,76 € HT (soit 202 875,31 € TTC).

Article 2 :

Monsieur le Président est autorisé à prendre toute décision relative à l'exécution et au règlement des marchés.

Article 3 :

La dépense résultant du présent marché sera imputée sur les crédits ouverts au budget concerné des exercices 2015, 2016, 2017, 2018 et 2019 :

- Article 2315 - Chapitre 23 - Fonction 821
- Article 60633 - Chapitre 011 - Fonction 821
- et autres natures analytiques et entité financière (budget principal et budgets annexes) concernées.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de Bordeaux Métropole le 25 septembre 2015,

Pour expédition conforme,
par délégation,
Le Vice-Président,

**REÇU EN PRÉFECTURE LE
6 OCTOBRE 2015**

PUBLIÉ LE : 6 OCTOBRE 2015

M. Patrick PUJOL